

Dépose au Greffe

le 18 JAN. 2010

sous le N° 3000576

RCS N° 06 B 60120

ETABLISSEMENTS LACOSTE

Société à responsabilité limitée

au capital de 8 000 euros

Siège social : 37 Boulevard de la Libération

44360 ST ETIENNE DE MONTLUC

488302464 RCS SAINT NAZAIRE

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DE
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 26 JUIN 2009**

L'an deux mille neuf,

Le 26 juin,

A 19 heures,

Les associés d'ETABLISSEMENTS LACOSTE, société à responsabilité limitée au capital de 8 000 euros, divisé en 800 parts de 10 euros chacune, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 37 Boulevard de la Libération 44360 ST ETIENNE DE MONTLUC, sur convocation de la Gérance.

Sont présents :

L'indivision Anne Marie LACOSTE, propriétaire de 304 parts sociales

Représentée par M Philippe LACOSTE

Monsieur Benoît LACOSTE, propriétaire de 192 parts sociales

Monsieur Philippe LACOSTE, propriétaire de 304 parts sociales

seuls associés de la Société et représentant en tant que tels la totalité des parts sociales composant le capital de la Société.

L'Assemblée est déclarée régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Philippe LACOSTE, gérant associé.

Le Président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

B.L.
PC

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de la gérance,
- Constatation du décès d'un Co-Gérant,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition des membres de l'Assemblée :

- le rapport des Gérants
- le texte du projet des résolutions qui sont soumises à l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents et renseignements prévus par les dispositions législatives et réglementaires ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social pendant le délai fixé par lesdites dispositions.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Puis, le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale prend acte du décès de Mme Anne Marie LACOSTE survenu le 11 juin 2009, constate qu'il n'y a pas lieu à pourvoir à son remplacement et déclare que Messieurs Benoît LACOSTE et Philippe LACOSTE assureront seuls la gérance de la société.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé après lecture par les gérants et les associés ou leurs mandataires.



Marguerite ALEXANDRE - Laurent MORICEAU**OFFICE NOTARIAL - ST-ETIENNE-DE-MONTLUC**

Successeur de la S.C.P. J. BOUCHAUD - M. ALEXANDRE

Marguerite ALEXANDRE

Notaire

D.E.S. Gestion de Patrimoine

2, Cours d'Armor

Route de Savenay

B.P. 1

44360 SAINT ETIENNE DE MONTLUC

☎ : 02 40 86 80 04

E.mail : scp.alexandre.moriceau@notaires.fr

Négociation & locations : 02 40 86 80 50

Accueil téléphonique à partir de 10 heures

Dossier suivi par Chantal FRASLIN

Ligne directe : 02 40 86 80 39

E.mail : chantal.fraslin@notaires.fr

Le 25 août 2009

Référence à rappeler : MA/CF/PBO

Succession de Madame LACOSTE Anne

20090709531

JE SOUSSIGNE Maître Marguerite ALEXANDRE, notaire à SAINT ETIENNE DE MONTLUC,
CERTIFIE qu'il résulte des documents en ma possession et du ou des actes reçus par moi ce qui
suit :

DEFUNT

Madame Anne, Marie-José Pierrette LABEDIE, Comptable, de nationalité Française, épouse de
Monsieur Philippe, Yves François LACOSTE, demeurant à SAINT ETIENNE DE MONTLUC (44360),
37 boulevard de la Libération.

Née à COUERON (44220), le 07 septembre 1954.

Décédée à VIGNEUX DE BRETAGNE (44360), le 11 juin 2009.

Mariée sous le régime légal de la communauté d'acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable
à leur union célébrée à la mairie de BAINS SUR OUST (35600), le 18 mai 1974 ; ledit régime n'ayant
subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré.

ABSENCE DE DISPOSITION À CAUSE DE MORT

On ne lui connaît aucune disposition de dernières volontés et il résulte d'un compte rendu
d'interrogation du fichier central des dispositions de dernières volontés ci-annexé qu'aucun testament ou
donation à cause de mort n'y a été mentionné.

DEVOLUTION SUCCESSORALE**CONJOINT**

Monsieur Philippe, Yves François LACOSTE, Artisan Menuisier, de nationalité Française, veuf de
Madame Anne, Marie-José Pierrette LABEDIE, demeurant à SAINT ETIENNE DE MONTLUC
(44360), 37 boulevard de la Libération.

N'ayant pas conclu de pacte civil de solidarité.

Né à PUYBRUN (46130), le 03 septembre 1954.

Commun en biens comme il est dit ci-dessus.

Héritier, à son choix, de l'usufruit de la totalité des biens existants ou de la pleine propriété du
quart de ces biens conformément à l'article 757 du Code civil.

45.

HERITIERS

1°/ Monsieur Sébastien, Jean, Emmanuel, Camille LACOSTE, Pompier, de nationalité Française, époux de Madame Hélène Chantal DANAIS, demeurant à BAINS SUR OUST (35600), La Haute Potinois.

Né à NANTES (44000), le 09 septembre 1974.

Marié sous le régime légal de la communauté d'acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de CORDEMAIS (44360), le 02 juin 2001 ; ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré.

Le fils du défunt, héritier pour un quart de la succession, sauf les droits du conjoint survivant.

2°/ Monsieur Jérôme, Jacques, Daniel, Marie LACOSTE, Chef de projets, de nationalité Française, époux de Madame Brigitte Nadine Monique EON, demeurant à JALLAIS (49510), 7 chemin des Allouettes.

Né à NANTES (44000), le 21 août 1975.

Marié sous le régime légal de la communauté d'acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie du LANDREAU (44430), le 02 septembre 2000 ; ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré.

Le fils du défunt, héritier pour un quart de la succession, sauf les droits du conjoint survivant.

3°/ Monsieur Benoît, Jean-Claude Nicolas Marie LACOSTE, Gestionnaire de Pompes Funèbres, de nationalité Française, époux de Madame Céline, Michelle Joëlle GOUPIL, demeurant à SAINT ETIENNE DE MONTLUC (44360), 20 rue Georges Bizet.

Né à NANTES (44000), le 27 mars 1979.

Marié sous le régime légal de la communauté d'acquêts, à défaut de contrat de mariage préalable à leur union célébrée à la mairie de SAINT ETIENNE DE MONTLUC (44360), le 29 juin 2002 ; ledit régime n'ayant subi aucune modification contractuelle ou judiciaire postérieure, ainsi déclaré.

Le fils du défunt, héritier pour un quart de la succession, sauf les droits du conjoint survivant.

4°/ Monsieur Philippe, Joël, Alain, Marie LACOSTE, Interne en médecine, de nationalité Française, célibataire majeur, demeurant à NANTES (44000), 23, rue des Châlatres.

N'ayant pas conclu de pacte civil de solidarité.

Né à NANTES (44000), le 28 juin 1983.

Le fils du défunt, héritier pour un quart de la succession, sauf les droits du conjoint survivant.

EN FOI DE QUOI, j'ai délivré la présente attestation sur papier libre, pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à SAINT ETIENNE DE MONTLUC, le 26 août 2009.
OFFICE NOTARIAL
Marguerite ALEXANDRE
Laurent MOZECHEAU
S.P. 1
44360 SAINT ETIENNE DE MONTLUC